



## **Valorisation de la forêt par le développement du bois-énergie et du fret ferroviaire**

### **Le Coordinateur du projet :**

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez

Téléphone : 04-73-95-57-57

Télécopie : 04-73-95-57-84

Mail : e.cournut@parc-livradois-forez.org

Département du porteur du projet : Puy de Dôme Autre département concerné : Haute-Loire

### **DESCRIPTION DU PROJET**

#### **1) Le contexte du projet et la dynamique territoriale dans laquelle il s'inscrit en Livradois-Forez**

##### **a) Un parc naturel régional engagé dans le développement**

Créé officiellement en 1986 par les élus locaux, l'objectif du Parc était clairement la redynamisation du territoire. Une priorité forte a été donnée, dès l'origine, au développement économique et social en contribuant à l'accueil et de l'accompagnement de tous les porteurs de projets, tant pour la reprise que pour la création d'entreprises sur son territoire.

##### **b) Un massif forestier important**

Une caractéristique majeure du Livradois-Forez est l'importance de la forêt. Il s'agit en effet de la région la plus boisée d'Auvergne, avec un taux de boisement particulièrement élevé : 53 % contre un taux de 27,5 % au niveau régional. Or, cette ressource naturelle, la plus importante du Parc Livradois-Forez, est insuffisamment valorisée. On peut estimer que la récolte de bois sur le Livradois-Forez ne représente qu'un peu plus de 40 % de la production annuelle.

##### **c) Une nouvelle priorité : les énergies renouvelables**

En quelques années, la question des énergies s'est imposée comme l'un des grands enjeux de notre société. En Livradois-Forez, cette prise de conscience s'est traduite par :

- . d'une part, la prise en compte de ce thème dans le programme LEADER+ du Parc Livradois-Forez, et son abondement par l'enveloppe complémentaire obtenue en 2005 ;
- . d'autre part, la création au sein du Parc naturel régional Livradois-Forez d'un poste de chargée de mission « ENERGIES » », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- . et enfin la signature d'un contrat triennal avec l'ADEME sur la période 2005-2008 (contrat ATEnEE).

#### **d) Une voie ferrée maintenue depuis 20 ans**

Le « PLM » (Paris-Lyon-Méditerranée) a construit au début du siècle une voie ferrée qui desservait un axe Vichy-Le Puy-en-Velay et qui a progressivement été délaissée par la SNCF au début des années 80.

C'est à cette époque qu'une association locale a décidé de maintenir une activité ferroviaire sur cet axe, avec l'appui du Parc. Dans un second temps a été constitué un SIVU « ligne ferroviaire » regroupant les 21 communes riveraines de la voie ferrée entre Courpière et Sembadel qui s'est porté acquéreur du tronçon entre Arlanc et Sembadel. Par contre, la partie située entre Courpière et Arlanc restait propriété de la SNCF (puis de RFF).

Par convention, le SIVU a confié jusqu'à ce jour l'exploitation de la ligne ferroviaire à l'association AGRIVAP qui a donc deux activités complémentaires :

- 1) une activité touristique
- 2) une activité régulière de fret entre les Cartonneries de Courpière (Celta-Dore) et les Papeteries de Giroux.

Or, plusieurs évolutions importantes sont en cours :

- . tout d'abord la fin du monopole SNCF de transport du fret sur rail, qui permet d'accepter le déclassement de la portion qui est encore propriété de RFF ;
- . le rachat du tronçon Sembadel-Craponne-Estivareilles qui permet une ouverture touristique vers Rhône-Alpes ;
- . un projet de développement touristique ambitieux dont l'étude préalable a été confiée par le Parc au Cabinet « Grévin-Développement ». A la suite des propositions du Cabinet, une mission de 18 mois a été mise en place par la région Auvergne auprès du Comité Régional du Tourisme (CRDTA) pour mettre au point la faisabilité technique, économique et juridique du projet. Cette mission a débuté le 1<sup>er</sup> février 2006.
- . ce projet a conduit les collectivités à engager un processus d'unification de la propriété et de l'exploitation de la totalité de la ligne.

#### **e) Une stratégie de développement partagée**

Ce projet de « pôle d'excellence rurale » s'inscrit dans une dynamique territoriale dont la cohérence est particulièrement forte dans le cadre du Parc naturel régional Livradois-Forez :

- cohérence avec la Charte du Parc ;
- cohérence avec le programme LEADER+ du Parc Livradois-Forez, dont l'action 5 : « apporter aux acteurs économiques un service en matière d'environnement » permet le soutien du programme « énergies » ;
- cohérence autour d'un projet touristique fort le long de la voie ferrée du Livradois-Forez ;
- cohérence avec le contrat ATEnEE et la mission « énergie » qui a été lancée en 2005 en Livradois-Forez ;
- cohérence avec la Charte et le contrat du « Pays d'ambert, Livradois-Dore-Forez » ;

## **2) Les objectifs du projet**

### **a) Mieux valoriser le massif forestier**

Il est nécessaire de valoriser les sous-produits de la forêt et les produits connexes des scieries par un développement volontariste d'une filière bois-énergie :

- d'une part, il existe une opportunité d'un développement significatif de la demande au cours des prochains mois en raison de l'installation prévue de grosses chaufferies industrielles et de projets de collectivités (mise en place de chaudières bois, création de réseaux de chaleur) ;

- d'autre part, l'offre doit être mieux mobilisée et structurée.

### **b) Développer une énergie renouvelable : le bois**

Le développement du bois-énergie répond à un double objectif :

- d'une part, substituer aux différentes formes d'énergies fossiles l'énergie bois ; pour ce faire, il convient d'encourager financièrement et techniquement les projets d'équipements les plus significatifs en chaufferies bois et en réseaux de chaleur, tant dans les entreprises que dans les collectivités ;

- d'autre part, réduire la consommation d'énergie par le développement du transport par rail plutôt que par route : d'où le choix de privilégier les investissements le long de la voie ferrée.

### **c) Améliorer la qualité des paysages**

La valorisation des sous-produits de l'exploitation forestière devrait par ailleurs contribuer à améliorer sensiblement la qualité des paysages en Livradois-Forez en limitant l'andainage.

### **d) Développer l'axe stratégique de la voie ferrée**

Ce projet de pôle d'excellence rurale a pour objectif de conforter et de développer l'axe ferroviaire de la Vallée de la Dore qui, avec sa connexion au réseau national et sa jonction en direction de la Région Rhône-Alpes, a une importance stratégique pour l'avenir du Livradois-Forez.

### **e) Générer des emplois**

Ce projet a également un objectif en termes d'emplois. En effet, cette valorisation du bois-énergie doit générer de nouvelles activités. En effet, si l'on considère uniquement le développement de l'énergie bois, ce projet devrait générer environ 50 emplois directs nouveaux. A cela, il convient de rajouter tous les emplois indirects ou induits qui seraient créés ou confortés dans d'autres secteurs.

## **3) La nature des différentes opérations constitutives du projet et les moyens mis en oeuvre**

### **3-1) Accroître l'offre de la disponibilité du bois-énergie**

Les produits connexes de sciage qui représentent en moyenne environ 40 % du volume de bois traité, sont transformés en plaquettes mais les volumes actuellement utilisés pour approvisionner les chaufferies bois collectives sont faibles. Pour accroître l'offre en bois-énergie, il est donc nécessaire de :

- d'une part, de diminuer le taux d'humidité des plaquettes en réalisant dans quelques grosses scieries un bâtiment de séchage d'environ 450 m<sup>2</sup> et une aire de conditionnement ;
- d'autre part, de broyer les écorces pour les réduire à la granulométrie requise par les chaufferies.

Quatre scieries localisées à proximité de la voie ferrée et du bourg d'Arlanc souhaitent réaliser ce type d'investissements ;

- enfin, une plateforme bois-énergie collective est également nécessaire pour éviter un encombrement trop important dans les scieries. Cette plateforme devrait être construite sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Arlanc. Cette opération ayant son plan de financement d'ores et déjà prévu, ne figure pas dans le projet de pôle d'excellence rurale.

Une autre source importante de production bois-énergie, non exploitée à ce jour, se situe en forêt. En effet, la production de plaquettes forestières à l'aide de broyeurs présente un énorme potentiel. Il est envisagé de réaliser l'achat de ce type de matériel dans un cadre collectif afin d'initier cette filière en Livradois-Forez.

### **3-2) Accroître la demande de bois-énergie**

#### **1- La production de chaleur dans les entreprises ayant d'importants besoins**

Les Papeteries de Giroux situées en bordure de voie ferrée sur la commune d'Olliergues, envisagent de produire la chaleur qui leur est nécessaire à partir d'une chaufferie bois. Cette chaudière aurait une puissance de 7 méga Watt et consommerait environ 20 000 tonnes de déchets de bois par an. Afin d'approvisionner cette chaudière par le rail, un investissement de 200 000 euros est nécessaire pour la réalisation d'une plateforme réceptrice et d'un convoyeur. Deux autres projets industriels importants sont identifiés. Ils ne figurent pas dans les opérations proposées en raison d'incertitudes quant aux montants et au calendrier.

#### **2- La mise en place de réseaux de chaleur collectifs dans les bourgs**

La commune de Viverols souhaite créer un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie au bois. Cet équipement permettra d'alimenter la maison de retraite, la gendarmerie et les écoles.

D'autres réseaux de chaleur sont en projet : Ambert, Courpière, St Germain-l'Herm, Marsac-en-Livradois, ... dont le financement n'est pas demandé dans ce projet, soit parce que le plan de financement est déjà bouclé, soit en raison des incertitudes de calendrier ou de montants à programmer.

#### **3- La mise en place de chaudières bois dans des équipements collectifs**

La Communauté de Communes du Pays de Cunlhat envisage, dans le cadre de la construction d'un complexe sportif d'envergure régionale, d'installer une chaufferie au bois. Les études étant terminées, le projet sera réalisé dans le courant de l'année 2007.

La Communauté de Communes du Pays d'Olliergues envisage également, dans le cadre d'aménagement d'un centre d'hébergement de grande capacité, d'installer une chaufferie au bois. Des études sont terminées et les travaux devraient être réalisés en 2007 et en 2008.

La Communauté de Communes du Pays d'Ambert envisage d'installer une chaudière au bois dans un immeuble en projet de rénovation, situé à Job. La chaudière devrait être installée dans le courant de l'année 2008.

### **3-3) Permettre l'acheminement des produits bois-énergie par le rail**

Les déchets de bois nécessaires à l'approvisionnement de la chaufferie envisagée par les Papeteries de Giroux (environ 20 000 tonnes par an) pourraient être acheminés depuis Arlanc par la voie ferrée. Pour cela, plusieurs investissements sont nécessaires à proximité immédiate de la voie :

- au niveau des Papeteries de Giroux, réaliser un mur de soutènement pour permettre la vidange des wagons par gravité ;
- à Arlanc, à proximité de la Gare, construire un quai de chargement afin de permettre aux scieries locales de charger des wagons en combustibles bois ;
- des travaux sont nécessaires entre Courpière et Arlanc. Le SIVU de la ligne ferroviaire confiera en 2006-2007 une étude d'état des lieux de la ligne à RFF. Les travaux concerneront prioritairement la mise en sécurité des ouvrages et des passages à niveau ;
- enfin, pour permettre ce transport de combustibles-bois, le SIVU doit également acquérir 10 wagons spécifiques adaptés au transport de ces produits.

Un certain nombre d'investissements sont prévus le long de la voie, dont la réalisation n'est pas programmée dans le présent projet de pôle d'excellence pour des raisons de calendrier. Il s'agit :

- d'un quai de chargement à Courpière à proximité de la gare et de la zone d'activités de Lagat et de la future déchetterie ;
- d'un quai de chargement à Ambert pour le transport des déchets ultimes ;
- d'un quai de chargement à Marsac-en-Livradois jouxtant la future zone d'activités intercommunale ;
- d'une voie d'évitement pour le croisement des trains à La Chaise-Dieu ;
- d'une voie de garage à la Gare de Sembadel ;
- d'un quai de chargement à Jullianges (scierie Gallien en bord de voie).

### **4- Le caractère innovant du projet**

Le caractère innovant de ce projet tient principalement à l'articulation extrêmement cohérente d'approches complémentaires, reliées entre-elles par un « fil conducteur » fort : la ligne ferroviaire qui traverse le Livradois-Forez. Celle-ci a été maintenue depuis 20 ans par une forte volonté de tous les acteurs locaux.

La seconde caractéristique innovante est l'importance toute particulière du partenariat public-privé dans un projet de cette nature. En effet, chaque catégorie d'acteurs impliqué est indispensable à la réussite du projet. Aucune ne peut se substituer à une autre, et chacune doit jouer pleinement son rôle, constituant véritablement un maillon qui doit être solidaire de la chaîne.